
La Corse: la plus grecque des terres françaises

Pascal Maccioni

Du site archéologique de Marseille à la communauté des Grecs notamment établie en région parisienne, la permanence de la présence grecque en France peut revêtir une multitude de formes dans une multitude de lieux; mais il ne peut faire de doute qu'aucune parcelle du territoire national français ne respire autant et surtout avec une telle permanence l'esprit de la Grèce que l'île de Corse.

Même si l'on écarte la légende (Odyssée, Chant X) qui veut qu'Ulysse ait perdu sa flotte, à l'exception de son propre navire, au large des Bouches de Bonifacio, les premiers rapports de la Corse avec le monde hellénique remontent à la haute antiquité. En effet, si ses côtes ont sans doute été visitées, au passage, par les navigateurs phéniciens, venus des rivages syro-libanais et fondateurs de cités-comptoirs dont la plus illustre fut Carthage, la première date "historique" de la Corse, comme le souligne Roger Caratini dans sa très intéressante "histoire de la Corse", est certainement celle de l'installation sur la côte orientale de l'île d'une colonie phocéenne. Phocée, ville d'Ionie, était alors assiégée par les Perses du roi Cyrus; plutôt que de se rendre, les Phocéens s'enfuirent sur leurs vaisseaux, en y chargeant — comme le rapporte l'historien grec Hérodote (v.484 - v.420 av. J.C.) — femmes, enfants, mobiliers et statues des dieux. L'émigration se termina en Corse, que les Grecs nommaient alors Kyrnos. Les Phocéens baptisèrent Alalié la ville qu'ils créèrent, nom qui fut latinisé plus tard en Alalia, et qui

N° 4 Automne 1992

correspond à la ville actuelle d'Aléria. Cette aventure qui marque l'entrée de la Corse dans l'histoire, a été vécue au milieu du VI^{ème} siècle av. J.C. (date traditionnelle de la fondation d'Alalia: 565-564 av. J.C.).

Après les Grecs, les Etrusques, les Syracusains puis enfin les Romains s'intéressèrent à l'île, dont le nom latin, Corsica, est sans doute une romanisation de Kymos. Mais même après la bataille navale de 535 av. J.C. qui opposa les Phocéens d'Alalia à une coalition étrusco-carthaginoise qui l'emporta de peu, l'île restera en rapport avec le monde grec, notamment avec les deux colonies phocéennes de Marseille et Rhegium (en Calabre). De nombreuses céramiques antiques retrouvées dans la nécropole pré-romaine d'Aléria témoignent de la continuité de cette relation. On peut encore en admirer quelques unes au musée archéologique de cette ville. En tout état de cause, au-delà de leur trentaine d'années de colonisation sans partage, les Phocéens ont pour toujours introduit en Corse la civilisation des Grecs d'Ionie, mais aussi l'agriculture (olivier, vigne, blé) inconnue des indigènes, l'industrie du miel et de la cire, les techniques minières et métallurgiques, l'art de l'élevage.

Les liens directs avec le monde grec seront encore renoués quand l'île sera rattachée (au VI^{ème} et VII^{ème} siècles) à l'Empire byzantin après sa reconquête par l'empereur Justinien en 534 (elle dépend du prétoire d'Afrique, son gouverneur réside en Sardaigne). Toutefois, après la défaite du général byzantin Narsès devant les Goths du roi Totila en 552, les liens (officiels tout le moins) vont, de nouveau, se dénouer.

On ne peut plus guère signaler alors (et encore à titre surtout anecdotique), que l'établissement en 1676 d'une colonie de quelques centaines de Grecs maïnotes de Cargèse dont l'église orthodoxe du village porte encore aujourd'hui témoignage (elle contient notamment une belle icône du XVI^{ème} siècle de Saint-Jean-Baptiste ailé signée d'un "moine du Mont Athos" ainsi que quelques patronymes d'origine grecque qui se rencontrent chez certaines familles corse). Mais cette dernière présence grecque, aussi isolée, tardive et éphémère soit-elle, ouvre l'horizon d'une réflexion beaucoup plus vaste et profonde que celle qui limite aux seuls liens institutionnels ou politiques. Au-delà de la colonisation ou de la domination grecque, la Corse n'aurait-elle pas noué une autre union plus clandestine, plus spirituelle, plus continue, avec son ancienne puissance tutélaire? Cette poignée de réfugiés grecs de 1676 ont-ils échoué aux rivages de Cargèse par hasard ou bien avaient-ils reconnu d'avance dans la Corse une terre familière pour ne pas dire familiale? Lorsque l'on sait que l'essentiel de leur contingent venait du petit village d'Ililo (Oimlo) à la limite septentrionale de la côte Ouest de la Mani et que l'on compare ce site avec certains autres de

Corse, cette seconde hypothèse paraît bien plausible (juste retour des choses: Napoléon Bonaparte, faisant route vers l'Égypte, s'arrêta pour une étape à Itilo en 1798). Ceci m'amène à ce qui constitue en fait l'objet véritable de ma réflexion: le caractère anecdotique et trop "court" de l'histoire chronologique n'explique qu'une infime dimension de la permanence, l'aspect quotidien et "vécu" par les Corses de leurs "manières d'être" grecques ou plutôt de leur manière "d'être grecs".

En effet, si nous pouvons comparer les impressions des colons de Cargèse, ou même de leurs ancêtres phocéens au moment de leur débarquement dans l'île, à celles que peut ressentir un Grec moderne en débarquant en Corse (ou d'un Corse abordant la Grèce), les uns comme les autres trouvent et ont dû trouver des images bien familières. Pour les premières qu'embrasse le regard — celle des hommes et des paysages — cela n'est pas douteux. Mais il ne s'agit ici que d'une perception somme toute superficielle. Des hommes plutôt trapus aux cheveux noirs ou blancs (selon l'âge), vêtus de couleurs sombres ou ternes; des côtes escarpées comme des flancs de montagnes (et quelque peu pelées par le soleil) qui se jettent dans une mer d'un bleu profond et luminescent, il ne s'en trouve pas qu'en Corse ou en Grèce. Je serais tenté de qualifier ce rapprochement, trop facile, de folklorique ou touristique. Et s'il ne fait pas de doute qu'il y a une Corse et une Grèce touristiques et folkloriques, il existe également une Corse et une Grèce plus profondes. On fait beaucoup allusion aux premiers aspects: c'est bien et cela me dispense de les évoquer ici.

On évoque moins le second: c'est moins bien et c'est pourquoi je souhaite le développer. Au-delà en effet de la simple similitude des types humains et des paysages qui rapproche incontestablement, elle même au-delà du temps, la terre et les hommes de Corse et de Grèce, il en existe d'autres plus profondes... et plus troublantes.

Des similitudes profondes et troublantes

Si l'on veut donc bien s'aventurer au-delà des simples affinités propres aux nations qui bordent la Méditerranée septentrionale, Corse et Grèce présentent des caractéristiques communes qui leur sont propres. On peut les considérer, pour la commodité de l'exposé, d'une triple nature: historique, sociologique et psychologique.

La similitude historique la plus évidente réside dans le fait que la Corse et la Grèce sont des terres qui ont constamment fait l'objet de convoitises multiples, d'occupations sans cesse renouvelées mais toujours remises en cause. Et comme si cela ne suffisait pas, la plupart des occupants des terres grecques et corses ont souvent été les mêmes.

En ce qui concerne la Corse, on en dénombre des Phocéens aux Français plus d'une trentaine et, pour la Grèce, une douzaine sur la même période. Parmi eux, en Corse comme en Grèce, les Romains, les Barbares (et singulièrement les Wisigoths), les Sarrazins, les Normands, les Vénitiens, les Génois et naturellement les Français, sans compter les envahisseurs italiens et allemands des deux dernières guerres mondiales. Certains occupants étant, de surcroît, revenus à plusieurs reprises comme ce fut par exemple le cas pour les Français:

— en Corse de 1553 à 1559 (sous le régime d'Henri II) puis en 1738, en 1748 avant l'installation définitive en 1769;

— et en Grèce de 1224 à 1267 (sous Charles d'Anjou), de 1807 à 1814 puis encore en 1829.

Une dernière remarque sur cette communauté de destinée: la Grèce comme la Corse ont toujours su se défaire à plus ou moins brève échéance des occupants indésirables...

Au plan des similitudes sociologiques, la Corse et la Grèce se signalent particulièrement par l'usage extrêmement précoces qu'elles ont su faire de l'une des plus belles inventions de notre civilisation: la démocratie. L'évoquer en faisant allusion à la Grèce confine à la trivialité. En revanche, il n'est pas inutile de rappeler, pour ce qui concerne la Corse, que depuis toujours les "Pieve" (du latin "Plebs"), communautés des individus établis dans les nombreuses vallées de l'île, se sont auto-gérées. Elles ont constitué de véritables petits laboratoires de la démocratie et n'ont jamais laissé s'établir durablement anarchie ou tyrannie qui auraient eu pourtant si souvent l'occasion de s'installer définitivement dans l'île. Ce sont les délégués des "Pieve" qui, aux moments critiques de son histoire, ont représenté la nation corse.

On ne rappellera jamais assez que la première constitution de la Corse remonte à 1736 (soit 51 ans avant la constitution des Etats-Unis et 53 ans avant la déclaration française des droits de l'homme et du citoyen) et qu'à cette époque, Pascal Paoli, "le père de la patrie" a été le premier à concevoir dans les temps modernes, un gouvernement véritablement démocratique.

Sociologiquement parlant, la pratique spontanée, dès l'antiquité, de la démocratie en Grèce et en Corse peut s'expliquer par deux traits de comportement communs aux deux peuples: goût de l'indépendance et individualisme. C'est à n'en pas douter la difficulté de la combinaison de ces deux traits de caractère qui ont permis aux Corses comme aux Grecs de la pratiquer. En effet, si l'on n'accepte ni le joug d'un colon étranger ni celui d'un tyran domestique, il ne reste plus, pour éviter l'anarchie, que le recours à la démocratie.

On pourrait également à la suite du "phénomène démocratique" évoquer d'autres grandes similitudes sociologiques "helléno-corses"

comme par exemple l'importance de la famille (de type patriarcal avec prédominance de la mère), l'ouverture sur l'extérieur soit par l'émigration (phénomène de "diaspora") soit par l'immigration à des degrés bien supérieurs à la moyenne internationale (phénomène "d'assimilation") qui sont autant de particularités propres aux deux sociétés... Mais tenons-nous en là sur cet aspect car le registre des comparaisons psychologiques est quant à lui d'une richesse à ce point inépuisable que nous pourrions, sur ces deux seuls sujets (sociologie et psychologie), nous livrer à des développements d'une importance hors de proportion avec la modeste ambition de ces lignes.

Je me bornerais donc à citer sans commentaires, au titre de ces similitudes psychologiques outre l'individualisme et l'esprit d'indépendance, quelques autres traits communs particulièrement caractéristiques: fierté et sens de l'honneur qui se traduisent aussi bien par le couple susceptibilité/agressivité (notamment au niveau politique) que par le couple sensibilité/sentiment (notamment au niveau rhétorique); passion qui se traduit par le sens de la "tragédie", l'importance accordée aux symboles et aux mythes; exubérance tempérée d'une certaine réserve qui se caractérise par une propension à la mélancolie (particulièrement exprimée par la musique: Rébétika en Grèce, Paghyella lamentu et surtout vociaru en Corse) ou même à l'austérité (détachement par rapport aux activités industrielles, pour ne pas dire industrielles, qui peuvent apporter profits ou gains) qui rendent Grecs et Corses si originanx par rapport à leurs voisins méditerranéens...

Pour en terminer arbitrairement avec ce survol superficiel, et naturellement incomplet, de quelques unes des similitudes profondes qui caractérisent la destinée, le tempérament et, par voie de conséquence, le comportement des peuples grec et corse, je signalerais que si chacun des éléments évoqués plus haut pris séparément peut servir de lien entre deux peuples ou deux nations à travers le monde, une telle richesse, un tel foisonnement et une telle exactitude de concordances en ce qui concerne spécifiquement la Grèce et la Corse ne peuvent guère se rencontrer qu'entre ces deux peuples et c'est en cela que je les qualifierais de troublants.

Les coïncidences ne sont pas toujours fortuites

Ces similitudes ne relèvent pourtant pas de la magie... ni du hasard. Si l'on pousse un peu plus loin l'observation de ces phénomènes de concordance, leur explication se révèle en effet plus simple qu'il pourrait paraître au premier abord. Deux éléments suffisent

pratiquement à eux seuls à en livrer la clé. Il s'agit de la mer et de la montagne. On définit très justement la Corse comme une "montagne dans la mer"; la définition est rigoureusement transposable pour la Grèce. Cette similitude géographique et surtout orographique suffira pour éclairer toutes celles que nous venons d'évoquer pour la destinée, le comportement et le caractère des peuples corse et grec.

Les convoitises multiples, les occupations permanentes mais toujours remises en cause qui caractérisent la destinée historique de ces deux peuples trouvent à l'évidence leur justification dans la situation insulaire (ou quasi-insulaire) et stratégique de deux terres au milieu du bassin maritime le plus fréquenté du monde depuis que la navigation existe. Sans compter que si les ressources naturelles des deux pays sont pauvres, leurs côtes ont toujours offerts d'excellents mouillages, refuges précieux dans une Méditerranée où les vents sont si capricieux. Les occupations permanentes s'expliquent par le morcellement du relief qui a conduit dans les deux pays au morcellement des communautés dès l'antiquité (une cinquantaine de "Pieve" en Corse, une vingtaine d'"Etats" en Grèce), souvent en lutte les unes contre les autres. Ces querelles intérieures n'ont naturellement pas manqué de "faire le jeu" des envahisseurs extérieurs. Mais le fait que les nombreuses occupations n'aient pas pu prendre racine s'explique également par la montagne et son morcellement. La montagne n'a jamais été complètement occupée par les différents envahisseurs. Les "Pieve" en Corse et les anciens "Etats" en Grèce ont constitué les cellules actives des mouvements de libération et leur relais.

En ce qui concerne le comportement socio-politique, ce sont les mêmes données géographiques qui peuvent aider à comprendre la naissance de la démocratie et du culte de la communauté familiale. Pour des yeux modernes, un "Etat" grec ou une "Pieve" corse semblent une miniature et le patriotisme des Grecs et des Corses nous apparaît aujourd'hui comme un patriotisme de clocher. Mais comme le note G. Glotz dans son livre "La Cité grecque", le sentiment de la démocratie est d'autant plus intense et plus profond qu'il se concentre sur un objet plus restreint. "Du jour où l'éphèbe majeur prête le serment civique, il doit à la cité toutes ses pensées et son sang. Ce n'est pas à une abstraction qu'il se consacre corps et âme, mais à quelque chose de concret qu'il voit tous les jours de ses yeux. La terre sacrée de la patrie, c'est l'enclos de la famille, les tombes des aïeux, les champs dont on connaît tous les propriétaires, la montagne où l'on va couper du bois, mener le troupeau ou récolter le miel, les temples où l'on assiste aux sacrifices, l'acropole où l'on monte en procession; c'est tout ce qu'on aime et dont on est fier, et que chaque génération veut laisser plus enviable qu'elle ne l'a reçu".

Ces observations éminemment valables pour les "Pieve" rejoignent

très justement celles de Taine dans sa "Philosophie de l'art": «D'ordinaire, dans le monde grec et notamment dans les îles et les colonies, l'Etat n'est qu'une ville avec une plage ou un pourtour de fermes. D'une acropole, on voit avec les yeux l'acropole et les montagnes du voisin. Dans une enceinte si resserrée, tout est net pour l'esprit; la patrie morale n'a rien de gigantesque, d'abstrait et de vague comme chez nous; les seus peuvent l'embraser, elle se confond avec la patrie physique; toutes deux sont fixées dans l'esprit du citoyen par des contours précis.»

Quant à l'ouverture sur l'extérieur, elle aussi trop rapidement évoquée plus haut, c'est évidemment à l'omniprésence de la mer face à l'étroitesse et à l'aridité des terres de Corse et de Grèce qu'il faut l'attribuer.

Il en va de même pour ce qui concerne la psychologie commune aux deux peuples.

La spécificité montagnaise jointe à l'insularité explique la fierté, l'individualisme, une certaine ténacité, la faculté d'adaptation, la solidarité et la simplicité frugale, que l'on peut prendre quelques fois pour de la sécheresse ou de l'indifférence. Elle explique encore la vocation belliqueuse des Grecs et des Corses habitués qu'ils sont à lutter contre l'ingratitude d'un relief ou d'une mer hostile... qui les pousse par ailleurs à l'invention, à l'imagination pour trouver des solutions à leurs problèmes de tous les jours.

Le morcellement du relief explique, quant à lui, la dualité du tempérament et une tendance à l'affrontement, (notamment dans le domaine politique). Il explique le caractère méditatif parfois même ombrageux du Corse et du Grec qui les pousse parfois à des affrontements fratricides d'où résulte leur culte des morts et leur goût du noir pour les vêtements. Il explique encore leur attachement et leur fidélité à leur terre, même et peut-être surtout, lorsqu'ils sont loin d'elle.

En dehors de la Grèce proprement dite ou Hellade, il s'est certainement formé sur le pourtour de la mer Méditerranée et pas seulement en Corse, d'autres foyers de civilisation hellénique. C'est en ce sens qu'on a pu dire qu'il y eut d'"autres Grèces". C'est ce qu'évoque très joliment Georges Perrot¹:

«Il y a la Grèce asiatique (...)

«Il y a la Grèce d'Afrique (...)

«Sur les rivages opposés, il y a encore une autre Grèce, la Grèce occidentale qui s'attache comme une frange aux golfes et aux promontoires de l'Italie du Sud et qui pousse ses avant-postes jusque sur les côtes de la Gaule et de l'Espagne (...)

«Enfin, entre ces différentes Grèces qui forment sur la terre ferme quatre groupes bien définis, dont chacun a eu son existence distincte et

ses fortunes séparées, il y a une Grèce qui flotte en quelque sorte sur "le large dos de la mer". La Grèce insulaire. C'est la Sicile, entre l'Italie et l'Hellade, puis au sud et à l'est de celle-ci sur le chemin de l'Égypte et sur celui de l'Asie-Mineure, Cythère et la Crète, les Cyclades et les Sporades, Rhodes et Chypre, Samos, Chios et Lesbos, les îles voisines de la Thrace; bien d'autres encore, grandes et petites, toutes ces terres capricieusement semées sur les eaux, que l'on a comparées, par une vive image, aux pierres que des enfants jettent au milieu d'un gué pour sauter d'une rive à l'autre, sans se mouiller les pieds.»

Mais parmi elles, la Corse, n'est-elle pas la plus grecque des terres françaises... ou la plus française des terres grecques?

Pascal Maccioni est directeur adjoint au Centre français du commerce extérieur.

Notes

1 *Revue des Deux Mondes*, février 1992.

Conflnenees